



Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail du 16 juin 2021



Le Comité hygiène et sécurité et conditions de travail s'est tenu le 16 juin 2021 sous la présidence de M. GIRAULT, Directeur Départemental des Finances Publiques du Pas de Calais. La séance s'est ouverte à 9 h 30 pour être clôturée à 13 h 15. Étaient présents à cette réunion, outre les représentants de l'administration, les représentants du personnel : Solidaires , FO DGFIP 62, CGT Finances Publiques, CFTC DGFIP 62 , Mme De Pauw (médecin de prévention - en audioconférence), M. Wintrebert (ISST), Mme RIVAUX (IDE), Mme HEROGUER secrétaire animatrice du CHSCT, et M. Royer assistant de prévention.

ORDRE DU JOUR :

1° : Approbation des procès-verbaux des CHS-CT des 12/11/20 et 16/03/21

2° : Point sur l'évolution de la crise sanitaire

3° : Point sur la réunion du groupe de travail du 27 mai 2021

Registres Santé Sécurité au Travail
Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail et des Médecins de Prévention
Déclarations d'accident de travail
Fiches de signalement
Bilan des exercices incendie

4° : Propositions d'utilisation des crédits 2021

5° : Bilan annuel 2020 de la santé, de la sécurité et des conditions de travail

6° : Travaux immobiliers en cours et projet à venir

7° : Continuité de service du fait de l'absence d'un médecin du travail sur le secteur d'Arras

8° : Questions diverses.

Point 1 : Approbation des procès-verbaux des CHS-CT des 12/11/20 et 16/03/21

Les procès verbaux, n'appelant aucune remarque de la part des O.S, ont été adoptés.

Point 2 : Évolution de la crise sanitaire

Dans le contexte actuel, le Dr De Pauw constate une réelle amélioration de la situation. Pour autant, elle nous rappelle que la vaccination n'empêche pas le respect des gestes barrières, qui nous protège contre les formes graves de la Covid mais pas contre la contamination.

Le calendrier de reprise en présentiel, avec la baisse progressive des jours de télétravail ne concerne pas les agents vulnérables qui doivent toujours en faire la demande auprès du médecin de prévention. Il reste environ 130 agents en situation de télétravail « Covid » sur 5 jours. Par ailleurs, la recommandation du port du masque dans l'enceinte des sites reste d'actualité. La notion de limites pour la restauration, les formations ou les moments de convivialité a certes été modifiée, cependant s'il n'y a plus de limites de personnes (35 max), la jauge des 4 m² par agent et de 50 % de capacité de la salle s'appliquent maintenant.

Dans la plupart des cantines, le souhait des gestionnaires pour le maintien des consignes, plus contraignantes, jusqu'à septembre semble être l'option privilégiée par ces derniers (et aucun face à face à table). Pour l'accompagnement d'un enfant à la vaccination, la direction attend les consignes du bureau RH1A sur l'éventualité d'une autorisation d'absence.

Point 3 : réunion du groupe de travail du 27 mai 2021

1° : Registres Santé Sécurité au Travail

Toutes les observations portées sur le registre dématérialisé Santé Sécurité au Travail ont été étudiées. Il n'y a pas d'observation sur les registres papier. Les signalements pour lesquels des solutions ont été apportées ont été archivés. De nombreux problèmes signalés ont été résolus ou sont en voie de l'être.

Observations particulièrement mentionnées ou complémentaires

➤CDFP Diderot. La dépense concernant la réparation de l'ascenseur PMR a été validée. La porte va être remplacée. En attendant que les travaux soient effectués, il a été demandé qu'un affichage soit placardé sur la porte signalant que l'ascenseur est en panne.

➤Divers sites. Une nouvelle entreprise, qui travaille avec l'UGAP, a été sollicitée pour l'entretien des fontaines installées sur tous les sites du département. Les prestations donnent totale satisfaction. Les fontaines sont contrôlées deux fois par an et un compte-rendu, détaillant les interventions effectuées, est systématiquement transmis à l'Assistant de Prévention.

Après examen, il reste 32 observations en cours (54 signalements au départ)

2° : Rapport de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail et des Médecins de Prévention

Suite à l'interrogation des représentants du personnel concernant les conditions d'évacuation des agents du PCE de Lens, l'Inspecteur santé sécurité au travail a effectué la visite de ce service, avec l'Assistant de Prévention. Il ressort que les agents du PCE se trouvent dans un cul de sac parce que la porte du SIP est verrouillée par un digicode.

Les recommandations principales suivantes ont été faites :

➤ La porte donnant sur le SIP doit pouvoir être déverrouillée par une manœuvre simple et sans clé. Si cette porte doit rester verrouillée, elle doit être asservie à l'alarme incendie. En attendant d'étudier cette possibilité, la porte ne doit pas être verrouillée.

➤ La porte entre le couloir du PCE et la banque d'accueil doit être maintenue fermée afin de maintenir le compartimentage. Il en va de même pour la porte qui permet d'accéder au PCE depuis le hall d'entrée. Ces deux portes devraient être équipées d'un ferme-porte.

D'autres signalements, qui concernent le local courrier, les goulottes électriques et les plans de travail, ont été effectués. Ils feront l'objet d'une étude. Le gestionnaire sera informé des projets à venir et de la conduite à tenir avant leur réalisation.

3° : Déclarations d'accident de travail

Il n'y a pas eu de nouvelle déclaration d'accident du travail depuis le dernier groupe de travail du 2 février 2021.

4° : Fiches de signalement

On dénombre 4 nouvelles fiches de signalement depuis le groupe de travail du 02/02/21. Parmi les 4 nouveaux signalements :

➤ 2 signalements externes font état de comportements agressifs, de menaces et d'accusation de racisme. Un rappel à l'ordre a été adressé à l'agresseur dans les deux cas.

➤ 1 signalement externe mentionne l'intervention d'un tiers dans la vie privée de l'agent. Aucune suite n'a été donnée, l'agresseur n'ayant pas été identifié.

➤ 1 signalement externe fait état d'un comportement violent, d'insultes à l'encontre du chef de service et de prise de photos en raison de la fermeture de la trésorerie au public pour cause de travaux sur la voirie. La gendarmerie a été contactée mais n'est pas intervenue. Le chef de poste a déposé plainte le 23/04/21 et les auditions des collègues par les gendarmes sont programmées fin mai

5° : Bilan des exercices incendie

Seul un exercice d'évacuation incendie a été réalisé sur le site d'Hénin-Beaumont depuis le groupe de travail du 2 février 2021. Un message a été envoyé à tous les gestionnaires de site, ainsi qu'un courrier de Mme ORTIZ, rappelant les obligations en la matière. Le bilan des exercices incendie réalisés avant le groupe de travail du 02/02/21 a fait l'objet d'un nouvel examen. Il a été précisé que les dysfonctionnements constatés lors des exercices avaient fait l'objet d'une attention particulière. Ils ont été résolus ou sont en cours de solutionnement.

Point 4 : Propositions d'utilisation des crédits 2021

Sur un budget de 167.332 euros, 148.800 euros avaient été programmés lors du dernier CHS-CT et 56 % ont été engagés... pour le reste les actions de formation vont pouvoir reprendre, la programmation est en cours pour la plupart. Validation ce jour notamment de stores pour le site de Liévin et d'un nouveau local à vélo sur Béthune...il reste 8.800 euros + d'éventuelles sommes non utilisées (pour la formation notamment) A noter la confirmation de la programmation prochaine sur le site de St Omer de la rampe d'accès à la cantine pour PMR.

Point 5 : Bilan annuel 2020 de la santé, de la sécurité et des conditions de travail

L'activité de l'ensemble des intervenants se décompose ainsi :

- 6 réunions au CHS-CT pour l'assistant de prévention, 4 groupes de travail.
- 6 CHS-CT pour l'ISST, 3 groupes de travail et 4 visites.
- 5 CHS-CT pour le MP et 2 visites.
- 1 droit d'alerte sur la réouverture des accueils- 1 délibération.
- 7 réunions à la demande du président.
- Aucune consultation du CHS-CT pour des projets d'aménagements importants.

Voici également un tableau sur le bilan de la formation du CHS-CT :

Thèmes	Durée d'une session (en jours)	Nombre de sessions	Nombre d'agents formés		
			Hommes	Femmes	Total
Sauveteur secouriste du travail	2	1	2	6	8
Recyclage Sauveteur secouriste du travail	1	7	16	29	42
Équipier incendie	0,5	1	3	3	6
Formation Risques routiers	2	5	12	7	19
Prévention des RPS	2	3	9	19	28
Total		17	42	64	106

Point 6 : Travaux immobiliers en cours et projet à venir

Arras :

Raccordement au chauffage urbain prévu à la rentrée pour 4 à 5 semaines de travaux (coté arrivée parking)

Béthune :

- Bascule du nouveau réseau téléphonique prévue au 30 juin différée au 13 juillet ...minimum
- Travaux de raccordement au chauffage urbain en cours..achèvement prévu à la fin du mois.
- Suite au NRP, réinstallation du SIE au 1er étage en juillet ..et fin des travaux au rdc pour le SGC au 6 août..

Lens :

- Raccordement au chauffage urbain effectué pour le site

- Pour le centre de contact, du retard dans les travaux par rapport au calendrier..la direction nous maintient que l'arrivée dans les lieux se fera à la date prévue. La mise en place de la l'internet et la téléphonie par SFR sera différée. Les agents auront donc des téléphones portables ..avec casque adapté... Voilà qui démontre une fois de plus notre savoir faire, avec Bercy qui implante un service..et des délais forts ou trop contraints pour réaliser les travaux...nos collègues vont certainement « reconnaître » de formidables conditions de travail pour débiter sur ce nouveau site...

Liévin :

- Les travaux sont en cours..passage d'onet prévu avant l'implantation de « Liévin-Lens CH ».

Point 7 : Continuité de service en l'absence d'un médecin du travail sur le secteur d'Arras

La répartition entre les deux secteurs détermine la compétence du Dr De Pauw sur la côte ou du DR Pauwels pour celui d'Arras. En effet, ce médecin de prévention, basé sur le Nord, assure en collaboration avec notre infirmière Mme Rivaux cette continuité de service mais il ne réalisera pas de visites annuelles ou quinquennales sur ce secteur.

Les médecins peuvent être solliciter par téléphone ou plus facilement par mail, un rappel des conditions de contact sera prochainement diffusé sur notre Ulysse local. CFTC 62 déplore cependant que notre département, si vaste, ne puisse toujours pas bénéficier des « bons soins » d'un second MP. Le Dr Pauwels, en exercice sur le Nord, avec sa charge de travail, ne peut en effet se déplacer dans le Pas de Calais.

Voici la répartition des deux secteurs....

Département du Pas-de-Calais (62)			
Dr Jean Marc PAUWELS (continuité de service) pour les services suivants		Dr Laure DE PAUW pour les services suivants	
Mise en place d'une continuité de service		Fonctionnement	
DDFIP 62 SECTEUR ARRAS		DDIPF 62 SECTEUR BOULOGNE	
ARRAS	HERSIN COUPIGNY	AIRE SUR LA LYS	FAUQUEMBERGUES
AUBIGNY EN ARTOIS	HOUDAIN	ARDRES	GUINES
AUCHEL	LAVENTIE	AUDRUICQ	LE TOUQUET
AVESNES LE COMTE	LENS	BERCK/MER	LUMBRES
BAPAUME	LIEVIN	BOULOGNE	MARQUISE
BETHUNE	LILLERS	CALAIS	MONTREUIL SUR MER
BEUVRY	MARQUION	CAMPAGNE LES HESDIN	OUTREAU
BRUAY LA BUISSIÈRE	PERNES EN ARTOIS	DESVRES	ST-OMER
DOUVRIN	ST-POL		
FREVENT	ST-VENANT		
FRUGES	VITRY-EN-ARTOIS		
HENIN BEAUMONT			

Point 8 : Question diverses

- Accueil : L'établissement d'un planning pour les agents d'accueil pourrait permettre d'établir clairement les agents présents et ceux en télétravail.

- Rapport : La restitution du rapport sur les conditions de travail du site de St Omer n'a toujours pas été à ce jour réalisée...Il convient de respecter le souhait des agents à ce sujet...Nous en reparlerons au prochain CHS-CT.

- Télétravail : Une phase de transition entre télétravail »Covid « et télétravail « classique » va s'ouvrir, il faut souhaiter un maximum de souplesse sur la condition d'éloignement pour rejoindre le service...La direction semble s'y associer pour placer les demandeurs en télétravail...un groupe de travail va se réunir ce vendredi...

CFTC 62 restera à votre écoute, télétravailleur ou agent en présentiel pour présenter les difficultés rencontrées par chacun avec ce nouveau mode de travail....indemnisation, pénibilité, équité....

**Votre représentant CFTC DDFiP Pas-de-Calais au C H S C T,
Yann PLOUVIEZ, SIP de Lillers**

